



## DECLARATION DES PERFORMANCES - DOP N° 70 – G1

- 1. Code d'identification unique du produit type:**  
G 1
- 2. Numéro de type, de lot ou de série, ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :**  
G 1 (voir étiquette du produit).
- 3. Usage ou usages prévus du produit de construction conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :**  
Isolation thermique des bâtiments (ThIB).
- 4. Nom, raison social ou adresse déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :**  
TERMOLAN – ISOLAMENTOS TERMO-ACÚSTICOS, S.A.  
Av. de Poldrões, n°10 – Apartado 11  
4795-006 Vila das Aves – Portugal
- 5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :**  
Non Applicable
- 6. Le ou les systèmes d'évaluation et vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :**  
AVCP système 4.
- 7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:**  
Détermination du type de produit et vérification de la production par le fabricant selon la norme EN 14064-1:2010.
- 8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :**  
Non applicable.

## 9. Performances déclarées :

### Normes Harmonisées EN 14064-1:2010

| Caractéristiques essentielles  |  | Performances |
|--|--|--------------|
| Réaction au feu - Euroclasses  | Réaction au feu                                | NPD          |
| Perméabilité à l'eau   | Absorption d'eau                               | WS           |
| Emission de substances dangereuses pour l'environnement intérieur        | Emission de substances dangereuses             | <b>a)</b>    |
| Résistance thermique   | Conductivité thermique (W/m.K)                 | 0,040        |
|  | Épaisseur d'isolant                            | 80 – 450 mm  |
| Perméabilité à la vapeur d'eau   | Transmission de la vapeur d'eau                | NPD          |
| Combustion avec incandescence continue                                   | Combustion avec incandescence continue         | <b>b)</b>    |
| Durabilité de la réaction au feu avec le vieillissement/dégradation      | Caractéristiques de durabilité                 | <b>c)</b>    |
| Durabilité de la résistance thermique avec le vieillissement/dégradation | Résistance thermique et conductivité thermique | <b>d)</b>    |

- a) Les produits isolants thermiques ne doivent pas dégager de substances dangereuses réglementées dépassant les niveaux maximum autorisés spécifiés dans les réglementations européennes ou nationales. Des méthodes d'essai européennes sont en cours d'élaboration. Pour obtenir des informations, il peut être consultée sur la base de données à l'adresse suivant: [http://ec.europa.eu/enterprise/construction/internal/dangsub/dangmain\\_en.htm](http://ec.europa.eu/enterprise/construction/internal/dangsub/dangmain_en.htm);
- b) Une méthode d'essai est en cours d'élaboration et, lorsqu'elle sera disponible, la norme sera modifiée ;
- c) La performance au feu de la laine minérale ne se détériore pas avec le temps. Le classement Euroclasse du produit est lié à sa teneur en matières organiques, qui ne peut pas augmenter avec le temps;
- d) La conductivité thermique des produits en laine de roche ne varie pas avec le temps, l'expérience a montré que la structure fibreuse est stable et que la porosité ne contient pas d'autre gaz que l'air de l'atmosphère;

## 10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 .

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant en son nom et électroniquement par:

**Directeur Général**

Vila das Aves, le Fevrier 18, 2021.